

S'approprier les nomenclatures SERAFIN

CONTEXTE

La réforme de la tarification nommée « SERAFIN-PH » (Services et Établissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées) vise à lever et corriger plusieurs obstacles : moduler des réponses d'accompagnement en fonction des besoins et définir un langage commun entre les professionnels du secteur médico-social.

Ainsi, la réforme SERAFIN-PH s'est bâtie à la fois sur la définition de nomenclatures des besoins et des prestations et la construction d'un nouveau modèle de financement. Au-delà de cette finalité, les nomenclatures SERAFIN sont aujourd'hui considérées comme des supports utiles à l'élaboration des documents de l'établissement. En effet, la déclinaison des nomenclatures permet de mieux identifier les besoins des personnes accompagnées, à l'échelle individuelle (lors de l'élaboration du projet personnalisé) et collective (décrire la population accompagnée et les prestations à délivrer au regard de ses caractéristiques, attentes et besoins dans les projets d'établissement ou de service).

Le CREAI propose aux professionnels et à leurs directions de s'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN-PH, au regard de leurs documents institutionnels (projet personnalisé ou projet d'établissement ou de service).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Connaître le contexte et les grands principes de la réforme de la tarification
- > Comprendre l'architecture des nomenclatures de prestations et de besoins
- > Savoir distinguer besoins et prestations, prestations directes et indirectes
- > Savoir nommer les besoins des personnes accompagnées dans la logique SERAFIN et les classer dans cette nomenclature
- > Être capable de situer les activités de l'ESMS dans les prestations SERAFIN
- > Identifier les différents usages des nomenclatures

CONTENU

- > Point d'étape sur l'état d'avancement de la réforme
- > Les notions de besoin et prestation au sens de SERAFIN-PH
- > Architecture de la nomenclature des besoins et système de classement
- > Architecture de la nomenclature des prestations et système de classement
- > Distinction entre coopération et coordination, coopération usuelle et coopération renforcée,...
- > Traduire une activité en prestation
- > Passer de la nomenclature à l'évaluation des besoins

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

Professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap (personnels socio-éducatifs, d'encadrement, médicaux, etc.)

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (cf. p. 9)

- > Projection de diaporama
- > Discussions sur des vignettes
- > Travaux en sous-groupes à partir des supports des participants
- > Réflexions individuelles et collectives à partir de situations des participants, échanges avec les participants à partir de cas de leurs expériences professionnelles
- > World café

Ces différentes modalités contribuent à évaluer le positionnement des stagiaires à l'entrée en formation et l'atteinte des objectifs de la formation.



ORGANISATION

- **Durée : 2 jours consécutifs**
- **Formation en intra**
- **Formation en inter-structures :**
5 et 6 juin 2025, à Besançon
- **Taille du groupe :** entre 8 et 15 personnes
- **Intervenante :** Lucile AGENOR ou Isabelle GERARDIN
- **Tarifs 2025 : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra**
200 € à 280 € / jour / personne en inter-structures
(conditions tarifaires page 11)